Conseil d'administration du vendredi 23 juin 2023

Membres du conseil d'administration présents : Gérard Beaujeu, président et représentant des clubs sarthois à l'AG de la FFRS, Catherine Gallais, secrétaire, Boris Lelarge, trésorier, Geneviève Moulin (promotion), représentante suppléante des clubs sarthois à l'AG de la FFRS, Laure Jamaux (stages et formation), Marie Morice (randonnée), Hugues Olivier Masson (freestyle), Nicolas Vannier (roller hockey) ; autres participants présents : Patrick Pénault (expert randonnée), Alexandra Duchemin, agent de développement.

Membres du conseil d'administration excusés : Magali Tresserras (course) ; absents : Jérémy Hériveau (skateboard) ; étaient également excusés : Laurent Blanche (expert course), Jean-Marie Hubert, représentant des clubs sarthois à l'AG de la FFRS ; absent : Yannick Cojean (expert arbitrage course).

8 clubs avaient des représentants : ADEL Roller Sport, Anillé Braye Roller, AS Sablé sur Sarthe, Jeunesses Sportives de Coulaines Roller Sports, Roller Maine Cœur de Sarthe, Roller Sports Club de Connerré, Roller Sports Fléchois, Roul'Mans.

INTERVENTIONS DU BUREAU

Le président souhaite la bienvenue aux participants et aborde l'ordre du jour.

Comme il est de tradition, les présidentes et présidents des clubs sont invités à la séance du conseil d'administration du mois de juin, ce qui permet un échange avant l'assemblée générale de fin d'année. Je suis heureux d'accueillir celles et ceux qui ont bien voulu répondre à cette invitation.

Vous entendrez lors de cette séance les rapports des membres du bureau, des responsables de disciplines et de l'agent de développement et vos interventions seront les bienvenues, même si aucune question particulière n'a été transmise au comité.

Je limiterai mon propos à trois sujets ; l'un concerne plus le conseil d'administration et sa relation avec les clubs, le second plus directement le comité, le troisième plus particulièrement les clubs.

Ainsi qu'en ont été informés les membres du conseil d'administration, Sophie, qui y représentait la discipline du roller derby, a donné sa démission du conseil d'administration, s'ajoutant à celle de Mathilde, qui y représentait le roller dance. Nous aurons donc à procéder à une élection partielle lors de la prochaine assemblée générale, sachant que les statuts nous imposeront, si les proportions de licences prises par hommes et femmes restent les mêmes, de n'accepter que des candidatures de femmes. Qu'on se le dise !

Sophie, avec la courtoisie qu'on lui connait, a cependant été sévère sur le mode de fonctionnement du comité départemental, visant particulièrement le dossier de salle multiglisse, l'organisation des stages et la relation avec les clubs. Je voudrais faire observer que la richesse d'une association n'est faite que de ce que chacune et chacun apportent. On ne peut s'en remettre à une entité, regarder les autres faire, voire limiter son intervention à la critique. Le comité départemental n'existe que par les femmes et les hommes qui composent le conseil d'administration, leur degré d'implication au sein de cette structure et la relation avec les clubs qui en composent l'assemblée générale. La discussion y est ouverte, la communication aussi large que possible et les retours critiques bienvenus. Mais vous savez bien, pour prendre l'exemple des stages, mis en cause, qu'une coordination étroite doit exister entre la responsable de la commission et les clubs pour cerner les besoins, réunir un effectif suffisant, identifier un lieu et définir une date ; c'est une procédure qui ne s'improvise pas et qui ne fonctionne qu'avec une volonté commune d'aboutir. On peut avoir l'impression que le conseil d'administration force la main des clubs, alors qu'en réalité il n'est que l'exécutif de l'assemblée générale, composée précisément des clubs.

Le recrutement d'un agent de développement a permis de franchir un pas qui n'est pas aussi grand que nous l'aurions souhaité, car la nécessité d'assurer son financement par des interventions au bénéfice de la ligue et de la ville du Mans le limite à une disponibilité d'un tiers temps au bénéfice direct du comité. Nos ambitions ont été traduites dans un projet de développement territorial que l'assemblée générale a adopté ; celui-ci a quelque crédibilité aux yeux des principaux partenaires financiers que sont le conseil départemental de la Sarthe et l'Agence nationale du sport ; il reste un document de référence dont nous pourrons nous servir au moment du bilan de fin d'olympiade.

Je reviens sur ce point du projet de développement dont j'ai déjà fait part à diverses reprises aux clubs, notamment lors des assemblées générales auxquelles vous voulez bien inviter le comité départemental. Comme dans toute association, en particulier dans le domaine du sport où le rythme est celui de l'olympiade (quatre ans), il est important de savoir où l'on va, quels objectifs on veut se fixer, puisque généralement, on souhaite toujours se développer et faire mieux qu'auparavant. Il est vrai que lorsqu'on regarde ce que peut être le projet de développement territorial exigé du comité départemental pour solliciter des subventions de l'Agence nationale du sport, ça peut décourager d'entrée de jeu (49 pages). Il faut le voir autrement et procéder tout simplement en trois étapes les quelques mois qui précèdent l'olympiade 2024-2028 :

- faire l'inventaire des points forts et des faiblesses du club ;
- en définir trois ou quatre priorités pour renforcer les points forts et remédier aux faiblesses ;
- identifier les moyens humains et financiers à mobiliser pour atteindre les objectifs définis.

<u>La secrétaire</u>

Depuis le dernier conseil d'administration, outre la dizaine de réunions hebdomadaires de l'équipe restreinte du bureau, le comité a été présent à plusieurs assemblées générales :

- AG de la ligue le 25 mars à Lavaré
- AG du Roller Sports Fléchois le 7 juin

- AG d'Anillé Braye Roller le 13 juin

Le comité a également travaillé à l'organisation du championnat de Sarthe à Mamers le 2 avril, et préparé activement le Challenge Jeunes et la randonnée des 24h roller. À ce propos, quelques bénévoles supplémentaires seraient bienvenus pour l'organisation du challenge le samedi matin...

En ce qui concerne les licences, nous nous rapprochons de la barre des 1000, avec 29 licences supplémentaires enregistrées depuis le dernier conseil d'administration, ce qui porte leur nombre à 990 en date du 22 juin.

Le trésorier

- La comptabilité arrêtée au 31 mai présente une perte de 605€, avec une trésorerie excédentaire de 53000€ :
  - La reprise des stages et championnats après la période covid a conduit à une augmentation des prestations versées à Alexandra (20000€ sur 11 mois contre 20000€ sur 12 mois l'an dernier)
  - Les subventions départementales ont baissé.

  Il reste cependant à rentrer le salaire des prestations d'Alexandra au Spot.

- Au niveau des charges, la randonnée des 24h n'a pas engendré de dépenses supplémentaires par rapport à l'année dernière.

- En ce qui concerne les investissements, il reste à acheter la remorque pour le transport et le stockage du matériel (devis en cours).

L'agent de développement

PRESTATIONS

- Ligue PDL : 12H/semaine
  - suivi des dossiers de subvention et de développement avec le président.
- Ville du Mans au SPOT : 12H/semaine
  - école municipale de roller avec 50 enfants dont 40 passages de roues de l'ERF en fin de saison ; stages de vacances avec 100 enfants sur l'année.
  - préparation et encadrement des cours.

GESTION ADMINISTRATIVE

- Suivi des mails
- Facturation des prestations
- Etablissement des devis pour les demandes de prestations
- Mise à jour du site internet (difficulté pour avoir les informations des différentes commissions).

GESTION DU MATERIEL

- Commande
- Organisation des mises à disposition

- Gestion des retours et de l'entretien
- RAPPEL du matériel disponible : parc rollers école, parc rollers initiation, parc quads, parc skateboard, protections, casques, matériel roller hockey (buts, crosses, palets), matériel pédagogique, matériel informatique (ordinateur, imprimante, vidéoprojecteur), cellules de chronométrage, sonorisation.

TRAVAIL AVEC LE CDOS

- Groupe de travail pour le développement du sport en entreprise : création d'un flyer pour démarcher les entreprises, échange sur les ateliers à proposer...
- Participation à la Caravane Terre de Jeux
- Participation à la tournée d'été (manquent les réponses de certains clubs).

SUIVI DU TRAVAIL DES COMMISSIONS

- Suivi du dossier de la randonnée des 24h rollers
- Suivi des dossiers de la commission course : facturation, challenge jeunes des 24h rollers
- Suivi des dossiers de la commission stage et formation, préparation de la saison à venir.

CHALLENGE JEUNES 24h ROLLERS

- 11 poussin(e)s ; 25 benjamin(e)s ; 13 opens ; 145 accompagnateurs = 200 personnes à gérer
- seulement 10 bénévoles, manquent au moins 5 personnes pour le bon déroulement de la compétition.

PROJET ROULER/GLISSER (scolaire)

- Reconduite du projet avec une classe de l'école de La Suze
- Nouvelle classe avec l'école de Louplande
- Toutes deux ont terminé le cycle par une journée à la patinoire puis au Spot
- Nous manquons de grandes tailles pour répondre aux demandes des cycle 3 (CM), les pointures du parc écoles s'arrêtent en 36.

LES COMMISSIONS

Le roller derby

Les stages et la formation

- Un stage PSC1 sera mis en place sur un samedi la saison prochaine (16 personnes intéressées pour l'instant)
- 2 stages course et 1 stage freestyle au Spot ont eu lieu depuis le dernier CA.
- 2 stages ont dû être annulés par manque de participants (stage staffeurs et stage slalom).

Il serait souhaitable qu'une personne supplémentaire rejoigne cette commission, afin d'apporter ponctuellement de l'aide, et dégager ainsi du temps à l'agent de développement.

La communication

La course et l'arbitrage course

Quelques courses outdoor ont été organisées par les clubs du département cette saison :

- Une endurance régionale par le club de Connerré le 26 mars sur le circuit autour du lac de Lavaré, qui a remporté un beau succès : 11 équipes pour les 2h, 37 solos, 24 duos et 19 équipes, soit 80 patineurs à rouler en même temps. Cette compétition devrait être reconduite l'année prochaine.
- 3 courses départementales ont été courues :
  - la première à St Calais le 22 avril avec quelques soucis matériel et d'organisation qui se sont résolus avec la persévérance de la nouvelle équipe dirigeante en place, aidée par des bénévoles des autres clubs. Merci à eux.
  - la deuxième à Sablé sur Sarthe le 13 mai avec une équipe rodée à l'organisation de compétitions.
  - la troisième à Laigné en Belin le 03 juin, bien organisée avec ses bénévoles.

Ces 3 départementales ont réuni plus d'une soixantaine de patineurs à chaque fois et ont pu avoir lieu grâce à leurs bénévoles.

Il a été demandé à chaque organisateur un compte-rendu en quelques mots des difficultés rencontrées, afin de pouvoir apporter des améliorations et des aides au club organisateur. Voici ce qui en est ressorti :

- bien sûr comme ailleurs, un manque de bénévoles
- manque d'information pour l'organisation des départementales
- manque de liberté sur le programme élaboré.

La commission course va donc, durant la pause estivale, élaborer un nouveau livret d'organisation tenant compte de toutes ces remarques, si possible avec la présence des clubs qui organisent des compétitions.

Il faut aussi que les nouvelles équipes novices dans les clubs n'hésitent pas à solliciter la CC72 par mail ou par téléphone, afin d'avoir toutes les informations et matériel possibles en amont des compétitions, afin de ne pas se retrouver en difficulté le jour de l'événement.
Merci cependant à tous les bénévoles des clubs, qui travaillent afin que ces compétitions puissent être organisées, et merci à leur solidarité entre clubs afin qu'elles puissent bien se dérouler.

Ce qui ressort de nos réunions, c'est le manque d'organisation de compétitions régionales : les clubs manquent de bénévoles et il est difficile de trouver des dates car les courses nationales prennent beaucoup de week-ends.

Prochaines grandes échéances pour la Sarthe :

- Championnat de France piste à Coulaines du 30 juin au 2 juillet, venez nombreux voir le superbe spectacle proposé.

- Randonnée des 24 heures roller le 07 juillet, départ vers 20h00 à l'entrée principale du circuit des 24 heures.
- Courses jeunes le 08 juillet en amont du départ des 24 heures rollers sur la ligne droite des stands du circuit.
- 24 heures rollers les 08 et 09 juillet.

Speed roller :

Il y a eu 3 speeds cette saison, à Connerré, Laigné et Mamers. Sur l'ensemble des 3 manches, il y a eu 73 patineurs avec respectivement 50, 44 et 44 patineurs par manche. Nous avons accueilli les patineurs de R2CP lors des différentes manches. Nous n'avons malheureusement pas pu en faire à Sablé car le revêtement n'est pas adapté à ce niveau de compétition. La remise du challenge prenant en compte les 2 meilleures manches sur les 3 a eu lieu à Mamers. Les horaires ont variés entre le matin et l'après-midi, chacun y a trouvé son intérêt. Cette année, suite à plusieurs demandes, des changements ont été faits dans les parcours afin de moderniser ce format de compétition. Ils sont biens passés. Afin de faciliter le travail des juges, il a été demandé aux patineurs d'avoir les 2 dossards sur les cuisses. Merci aux clubs organisateurs, aux juges, aux patineurs et à leur famille pour le bon déroulement de ces courses.

Kid's roller

6 dates sont prévues pour le challenge kid's roller de la saison 2023-2024 :

- le 18 novembre
- le 16 décembre
- le 13 janvier
- le 4 février
- le 24 février
- le 23 mars

Priorité est donnée à l'organisation de deux manches de chaque sport, à savoir : 2 manches de roller course, 2 manches de roller freestyle et 2 manches de roller hockey.

Arbitrage

Pour la prochaine saison, une présentation de l'arbitrage est prévue, afin de motiver de nouvelles personnes à devenir juges.

La randonnée

Résumé des randonnées et événements faits depuis mars 2023 :

- **Une randonnée interclubs sur la voie verte Clessy- Thury Harcourt – Caen le dimanche 30 avril 2023** proposée par la Commission Randonnée Départementale => Cette voie verte bien entretenue propose de très beaux paysages avec des aires de pique-nique agréables. Participation d'une dizaine de patineurs des JS Coulaines et Roul'Mans sous un magnifique soleil. Les plus motivés ont roulé 80 km.

- **La randonnée verte de la Côte d'Amour le dimanche 14 mai 2023** organisée par le Roller Club de Pornichet => Participation de 3 patineurs de Roul'Mans, 2 des JS Coulaines, 3 personnes de La Flèche et 2 du CSSG pour rouler du côté de Pornichet, la cité médiévale et les marais salants de Guérande, Le Croisic et La Baule.
- **Le Rallye Roul'Mans** n'a finalement pas été organisé cette année.

Les prochains événements départementaux ou régionaux :

- **La randonnée interclubs sur les Bords de la Loire et du Cher (Villandry- Langeais-Ussé) le dimanche 25 juin 2023** proposée par la Commission Randonnée Départementale => Faute de temps et de ressource pour l'organiser, Roul'Mans prévoit finalement une sortie sur la voie verte de La Flèche avec pique-nique le midi.
- **La randonnée d'été des 24 Heures roller du Mans prévue le vendredi 7 juillet 2023**, organisée par le CDRS => Parcours urbain d'une vingtaine de kilomètres, visant à mettre en valeur la ville et ses nombreuses œuvres de Street Art. L'organisation est en cours. Appel lancé aux clubs sarthois pour avoir des staffeurs pour encadrer l'événement.
- **La course des 6h de Paris du 30 juillet 2023 a été annulée, du retard non rattrapable ayant été pris sur l'organisation de l'événement.**

<u>L'artistique et la dance</u>

<u>Le skateboard</u>

<u>Le roller hockey</u>

Actualité du roller hockey en Sarthe :

- Le club des Wolf72 n'existe plus, par manque d'effectif. Les principaux clubs sarthois sont donc les Reapers (Roul'Mans), le club de Mamers ainsi que le club de St Calais.

- Le 5 mars, une rencontre amicale a eu lieu au Mêle sur Sarthe, réunissant 12 patineurs sarthois.

- La commission souhaiterait organiser une rencontre inter-clubs en Sarthe la saison prochaine, peut-être à la Flèche.

Stage Hockey :

Le stage qui était prévu avec un encadrant a dû être annulé quand celui-ci a déménagé à la Réunion.

Kid's Hockey :

Les 2 manches de kid's hockey organisées à Mamers et au Mans se sont bien déroulées : chacune a attiré une soixantaine de patineurs.

Le freestyle

Le projet de fin de saison concernant l'organisation d'un skatecross au skatepark du Mans, Le Spot, n'a pas pu avoir lieu. Une divergence de point de vue entre la commission et le juge fédéral initialement prévu à été le premier obstacle. Une manœuvre inappropriée a été faite de la part du juge vers le service jeunesse de la ville du Mans pour stopper le projet comme il avait pourtant été décidé.

Il a été décidé de gérer l'organisation de cette compétition hors du cadre fédéral régional freestyle, mais plutôt dans le cadre départemental (CDRS 72).

Ensuite, les différents échanges entre le club organisateur (CSSG) et la ville du Mans ont été trop longs et une réponse de la ville est arrivée 15 jours avant la date prévue. Celle-ci a été négative, vu le délai restant. Néanmoins la ville est d'accord sur le principe et nous invite à proposer une date pour le début de saison prochaine, avant le 31 décembre 2023.
Il faudra voir avec le calendrier des kid's pour éviter un chevauchement.

Le format "Starter" reste toujours privilégié pour notre département. C'est cohérent avec la grande majorité des pratiquants freestyle sarthois.

Les freestylers des clubs de Laigné et du CSSG ont pu améliorer leur pratique sur des séances en pumptrack (Mulsanne et Trangé).

L'ensemble des sujets ayant été exposé et discuté, le président lève la séance.

Le prochain conseil d'administration se tiendra le mardi 26 septembre à 20h30.

Le président

Gérard BEAUJEU

La secrétaire

Catherine GALLAIS